

Mensuel gratuit
Mars 2018
N°151

Port d'attache

le magazine des Port de Boucain.e.s



RETOUR SUR LE
CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} FÉVRIER 2018

MACRON VEUT COUPER # LES VIVRES AUX COMMUNES

La municipalité veut résister, protéger et anticiper l'avenir

0%

D'AUGMENTATION D'IMPÔTS EN 2018 sur la taxe d'habitation et sur la taxe foncière

RIPOSTONS!
SUR WWW.PORTDEBOUC.FR

DÉTERMINÉS À OBTENIR DES ENGAGEMENTS ÉQUITABLES DE L'ÉTAT

2 millions en moins sur le budget, des réformes qui assassinent les services publics, la Majorité municipale appelle la population à faire front commun pour exiger son dû légitime.



Lors du conseil municipal extraordinaire du 1^{er} février, en s'installant dans la salle Gagarine, les port de boucains commentent déjà cette directive gouvernementale qui ampute notre commune de 2 millions. « Avant quand je payais mes impôts, je savais qu'on allait construire des routes, des stades, des bibliothèques, qu'on allait permettre à tout le monde de bénéficier de l'électricité, de prendre le train, de se soigner, de partir en vacances... Aujourd'hui j'ai cette nette impression que je paie de plus en plus d'impôt pour enrichir Bouygues, Véolia, Bettencourt, Rothschild et toutes les banques. Pire, j'ai l'impression de les financer pour mieux liquider l'emploi et pour que les grands de ce monde connaissent l'opulence dans la fraude fiscale. L'impôt c'était le coeur solidaire de notre République, mais comme dirait la chanson, Marianne a désormais un cinquième enfant qu'elle ne reconnaît plus... », souligne un retraité. Oui, Marianne a beau symboliser la Liberté, l'égalité et la Fraternité, sa cinquième République s'écarte des valeurs qu'elle incarne. Cette amertume traverse le conseil municipal qui doit adopter le Budget d'Orientations Budgétaires. En effet, la situation faite aux collectivités territoriales en général et à la commune de Port de Bouc en particulier est une attaque frontale contre les habitant.e.s. Plus précisément contre les revenus modestes du monde du travail. Le contexte général présenté par le maire parle de lui-même : « Depuis plus de dix ans les quinquennats Sarkozy puis Hollande ont réduit les concours de l'État aux collectivités de 11 milliards dont deux millions pour Port de Bouc. Désormais le président Macron veut les amputer de 13 milliards en 5 ans. Dans cette équation, Port de Bouc y perdra 2 millions supplémentaires ». S'ajoute à cette décision le transfert de la voirie, puis de l'aménagement de territoire à la Métropole... « Autant de compétences volés à l'autonomie communale injectées dans une collectivité au budget inconséquent ».

Pourquoi l'État doit-il financer des communes ?

Un jeune homme qui découvre les critères d'un budget communal s'interroge : « Pourquoi l'État devrait-il financer les collectivités territoriales ? » **La première fonction de l'impôt est de procurer des ressources à l'État. Ce dernier doit les redistribuer équitablement pour assurer l'égalité entre les territoires et les habitant.e.s.** Comme il existe des riches et des pauvres, il existe des communes riches et des communes pauvres. Selon le revenu fiscal moyen des habitants, le niveau d'industrialisation ou de désindustrialisation des territoires... **L'État a obligation de donner à chaque territoire les moyens de son développement et de permettre l'épanouissement tous. Force est de constater qu'aujourd'hui l'État fait marche arrière et creusent les inégalités.**

« Revendiquer les dotations de l'État, est-ce de l'aumône ? Non c'est respecter le rôle solidaire de la République et le droit de l'exercer en proximité », souligne le maire en s'appuyant sur un exemple précis : « Lorsque l'État a choisi d'enlever la taxe professionnelle, il a dédommagé les collectivités d'une dotation de compensation. Celle-ci diminue d'année en année et l'ensemble des contribuables palie les cadeaux fiscaux faits aux grandes entreprises et aux grands trusts... Aujourd'hui, le président Macron dit qu'il compensera l'annulation de la taxe d'habitation. Mais jusqu'à quand et jusqu'à quelle hauteur ? »

Des effets quotidiens immédiats

Déjà, la région PACA a soustrait ses subventions aux associations de notre ville. **L'État se désengage de 40 000€ auprès des populations fragilisées et pour 2018 on peut imaginer que ces aides baisseront d'à peu près 85 000€...** Dans ces pertes de financements en cascade, nous ne pouvons vous assurer de réaliser le nouveau cimetière et la salle polyvalente. Il va falloir revoir à la baisse le nombre de berceaux dans la future crèche municipale. La Ville ne pourra embaucher suffisamment pour assurer les services auxquels ont droit les Port De Boucain.e.s. « Nous voulons faire des choix responsables et respectueux des valeurs sur lesquelles se sont prononcés majoritairement les Port De Boucain.e.s : l'embellissement et la propreté de la Ville, la tranquillité publique et l'éducation populaire » souligne le maire.



Rédigeons ensemble la Charte des gestes de civisme

LES ORIENTATIONS

Dans le contexte actuel le maire proposait de travailler autour de **3 priorités** : l'embellissement, la propreté de la ville, la tranquillité publique et l'éducation pour la réussite de tou.te.s, dans une démarche globale de développement durable.

EMBELLEMENT ET PROPRETÉ DE LA VILLE :

- Poursuivre les opérations « coup de propre » dans la commune et des actions de développement durable,
- Appeler à la responsabilisation de chacune et de chacun par des actes de sensibilisation, d'éducation et de sanctions et finaliser la **charte d'engagement citoyen**
- La poursuite des études dans le cadre du projet de rénovation urbaine et la concertation continue avec les habitant.e.s
- La rénovation des espaces publics, du patrimoine communal bâti : les écoles, les centres sociaux, les gymnases.

ÉDUCATION POPULAIRE :

- Maintenir les **subventions aux associations** et entretenir les bâtiments communaux
- S'appuyer sur le Programme National de Rénovation Urbaine pour réaliser un équipement emblématique lié aux énergies de la mer
- **Continuer la bataille pour le Lycée d'Enseignement Général**
- La poursuite de la rénovation de la mairie, de l'aménagement du complexe sportif Unia par la création d'un terrain synthétique, la réalisation de la crèche, la maison des associations. Travaux financés avec l'aide du Conseil départemental.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE :

- Renforcer de deux agents l'effectif de policiers municipaux
- Installer au printemps une première tranche de vidéo protection (quarante en trois ans) pour intensifier notre lutte contre les manquements aux règles de sécurité routière, contre les actes d'incivisme, contre la dépose d'encombrants sur la voie publique.

De quel budget avons-nous besoin ?

Constater la baisse des budgets est une chose mais on ne peut pas en rester là. « *Décider de l'avenir de Port de bouc c'est décider ensemble. Il va falloir tenir bon, lutter pour réclamer notre dû au niveau de nos besoins. Cultivons notre soif d'avenir et d'innovation au service de l'intérêt général* » précisait Madame le maire tout en invitant les Port De Boucain.e.s à se rassembler pour rédiger un budget ambitieux malgré tout, qui colorera notre engagement et notre soif de poursuivre en faveur de l'épanouissement individuel et collectif.

Pour illustrer son propos Madame le maire comparait nos 27 millions de budget pour 18 000 habitants aux budgets des communes françaises dont le nombre d'habitants se situent entre 10 000 et 20 000 habitants. Celles-ci peuvent compter avec un budget oscillant entre 31 et 33 millions d'euros... **« Cela nous permettrait d'avoir entre 65 et 100 agents communaux supplémentaires, de relever les subventions aux associations de 50 à 75%, et de dégager entre 900 000 et 1,4 millions d'euros pour le fonctionnement ».**

Des chiffres qui n'en doutons pas serviront de support à la construction d'un budget « alternatif » qui se tiendra lors des Rencontres pour la Ville et auquel vous êtes invités à participer.

Une motion à l'offensive

« Chacun doit contribuer selon ses moyens et recevoir selon ses besoins ».

À l'issue du Conseil municipal extraordinaire, les élu.e.s de la majorité municipale adoptait une motion adressée à Monsieur Macron. Celle-ci résume la volonté de la Ville de pouvoir poursuivre une politique communale au service des habitants et d'engager une bataille d'envergure pour une réforme de la fiscalité conforme aux valeurs républicaines.

EXIGEONS NOTRE DÛ :

PASSONS AUX ACTES

Plus que jamais les Rencontres pour la Ville vont être un moment déterminant des années à venir. Traversées par tous les thèmes qui construisent une commune avec un accent particulier mis sur les projets communaux, le développement durable, l'Éducation et le développement économique. L'assemblée communale fera remplir un questionnaire regroupant la somme des besoins nécessaires aux habitant.e.s. Ils seront étayés par divers ateliers de réflexions et de construction collective. À l'issue de ces temps forts, nous devons ensemble établir un budget alternatif et aller le défendre auprès de l'État. Se prépare actuellement une action offensive marquante et d'envergure. À suivre de très près.



Le vote

Avant de passer aux votes, Madame le maire ouvrait la porte aux débats. Aunomdesongroupe, Madame Pepe réagit favorablement à la pose annoncée de vidéo-protection, demanda des explications sur les travaux de la rue Julian Grimau et pris note des modifications de la crèche. Ni Monsieur Pinet, ni Monsieur Didero n'ont souhaité participer au débat. Alors que Monsieur Macron fût vivement mis en cause lors du débat budgétaire, Monsieur Giorgetti se déclara stupéfait de l'absence de réaction de Monsieur Didero représentant de « La République En Marche » dans les bureaux de vote. Le conseiller d'opposition nia représenter Monsieur Macron. Il évoqua le manque de propreté dans la ville.

Monsieur Belsola, au nom du groupe Communistes et partenaires unis et soudés, **approuvait les orienta-**

tions lucides, réalistes, courageuses et responsables socialement et économiquement. Il insistait sur notre rôle à tou.te.s et à chacun.e pour renforcer la mobilisation. « *Car si nous n'amplifions pas cette bataille, la Métropole continuera de se construire en éloignant toujours plus les habitants des décisions qui les concernent et en dirigeant les services aujourd'hui publics vers une logique financière de rendement. L'intérêt premier sera le profit et non la satisfaction des besoins de la population* », conclut Monsieur Belsola.

Les orientations budgétaires proposées sont approuvées favorablement par la majorité – Abstention du groupe de Madame PEPE, du groupe de Monsieur DIDERO moins Monsieur REBBADJ, et de Monsieur PINET. ■





ENTENDU AUTOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

« D'autres réformes suivent...

Le Président enlève 13 milliards aux collectivités et dans le même temps exonère l'impôt sur la grande fortune. 1% de la population va encore s'enrichir et tous les autres devront se serrer la ceinture. Les communes vont être étouffées et ne pourront plus répondre aux besoins de la population. On marche sur la tête ! Sans compter avec la réforme des fonctionnaires, la réforme hospitalière, la réforme de la SNCF où une fois de plus tout ce qui pourra être rentable sera donné aux grands groupes financiers et les salarié.e.s abandonné.e.s sur l'autel du chômage. Bien sûr ce n'est pas le discours que nous tient le gouvernement en place, mais nous connaissons le poids de leur imposture. Comme le soulignait George Orwell : « Dans ces temps de tromperie généralisée, le seul fait de dire la vérité est un acte révolutionnaire ».

Patricia Fernandez - Pédinielli

« Un budget au service des gens oui, au service de la guerre : non ! L'argent doit être mis au service de l'humain ».

Boulenouar Sirat, conseiller municipal délégué à la Paix

« Pour faire payer les pauvres à la place des riches, ils ont créé la TVA et la CSG. En 1954, c'était la TVA pour faire payer les entreprises. Mais très vite elle s'est avérée être un impôt indirect payé par tout le monde sur chaque achat. Cet impôt est supporté de la même manière par tous les consommateurs quel que soit le revenu et pèse davantage sur les foyers à faibles ressources. Il constitue la première ressource fiscale de l'Etat. Il est suivi de près par la CSG inventée en 1991, qui est un impôt prélevé à la source, il constitue la seconde recette principale de l'Etat ». Costa Xénidès

« Notre majorité municipale a fait le choix clair de placer les enfants au premier rang de ses préoccupations, et aujourd'hui encore plus qu'hier. Mais Demain, pourrions-nous garantir le même niveau qualité, le même niveau de prestation pour notre centre de loisirs ? ».

Monique Mallaret, adjointe au scolaire et à la petite enfance

« J'appelle toute notre population et l'ensemble des forces économiques locales à se mobiliser pour que Port de Bouc ait les moyens de choisir son destin.

Malgré nos moyens limités, nous ne ménageons pas nos efforts pour soutenir et aider au développement économique : implantation de France Hélices, installation du Chantier Naval de Provence, et développement de la filière maritime, et bien d'autres sociétés. Bien sûr, nous n'avons pas l'ambition de nous comparer aux zones de Lavéra ou de Fos sur Mer, mais le travail que nous menons nous le faisons avec des artisans, des commerçants locaux, avec des petites et moyennes entreprises, c'est-à-dire avec le secteur économique de proximité, celui qui crée de l'emploi et du lien social, celui qui participe à la vie et au développement de notre ville, celui qui ne touche pas le CICE, celui qui paye plein pot l'impôt sur les sociétés, celui qui n'utilise pas ces cadeaux pour délocaliser ou licencier alors que c'est celui qui contribue le plus à la lutte contre le chômage dans des conditions très difficiles ». Christian Torres, conseiller municipal délégué aux commerces, à l'artisanat et aux marchés forains

« Je m'insurge quand on dit que les services publics sont gratuits : c'est un juste retour de nos cotisations pour permettre à tout un chacun de bénéficier de droits élémentaires. Depuis plusieurs années, les orientations gouvernementales dégradent, suppriment ou privatisent des services publics... Ce qui revient à enlever aux pauvres pour donner aux riches ». M. Taillemard

« Monsieur Macron, Vous voyez à travers la culture la civilisation du chiffre contre la civilisation humaine. Vous nous annoncez la hausse du pouvoir d'achat des gens modestes et vous augmentez celui des gens fortunés. Vous nous annoncez un Pass-Culture et vous réalisez un tout de passe-passe budgétaire. Quand allez-vous enfin accorder vos paroles et vos actes ? » Patrice Chapelle, adjoint à la culture

« Les services publics doivent être le cœur battant de la ville. En les attaquant au niveau national et local, le gouvernement choisi son camp : la finance contre le progrès social ». Christian Scognamiglio, agent territorial



À Port de Bouc, l'accès à la culture commence dès le plus jeune âge grâce à la gratuité ou à des tarifs accessibles.



“ **La Monstropole ne marche pas bien**
La dernière réforme territoriale du précédent gouvernement avec l'installation de la Métropole commence à faire des dégâts dans nos territoires. La condition de la réussite d'un projet communal, d'une intercommunalité, passe par un projet partagé entre les élus et les habitants concernés. Ce n'est certainement pas ce que nous vivons avec cette Monstropole technocratique ».

Marc Depagne, adjoint aux solidarités



“ **Les progrès scientifiques doivent être à portée de tous**

Nous menons ensemble une bataille pour permettre l'installation de jeunes médecins sur notre territoire au sein d'une offre diversifiée. Grâce à notre bataille, nous avons pu gagner et ouvrir avec l'hôpital de Martigues, l'ARS et le Conseil de Territoire, le centre de consultation de la Respérido et nous avons aujourd'hui obtenu des financements pour l'installation d'un troisième médecin. Mais le gouvernement doit passer humainement aux actes afin que l'ensemble des habitant.e.s aient accès à leur droit à la santé, à leur droit de bénéficier sans exception - et dignement - des progrès de la médecine. Ce combat est le nôtre ». Cherifa Domini, conseillère municipale déléguée à la santé

“ **L'égalité et le respect entre les hommes et les femmes est une bataille**

Tout ce travail pour exiger le respect et l'égalité homme-femme, toutes les batailles menées au niveau local, se sont appuyés sur une force collective, sur une force partenariale avec les associations en particulier, Vie au Féminin bien sûr, et SOS femmes qui est vraiment notre partenaire pour le droit des femmes. Qu'en sera-t-il de leur avenir avec cette baisse de dotations de l'Etat ? ». Martine Gallina, conseillère municipale déléguée à l'égalité entre les hommes et les femmes

“ **La fusion Métropole-Département ? Vu son immensité, sa complexité, ses compétences imposées, sa technocratie, la Métropole est aujourd'hui incapable d'assumer les missions premières que la loi lui a confiée. On ne voit toujours rien venir ni sur l'amélioration du transport, ni sur le développement économique... Alors qu'en serait-il demain avec la multiplication de leurs compétences ?**

La commune et le Département doivent rester deux échelons essentiels de démocratie et de proximité face au pouvoir central de l'Etat. Quels que soient les élus qu'elle élit la population se prononce pour des valeurs et des choix de gestions. La création de la Métropole d'une part et la fusion réaffirmé par Emmanuel Macron entre le Département et la Région ou entre le département et la Métropole condamnerait un peu plus la démocratie de proximité. Le Département est fortement impliqué dans la vie des Communes en participant à de nombreux financements au service de l'intérêt général. En 2017, Port de Bouc a bénéficié de travaux dans les écoles, au complexe sportif Unia, d'aides pour la ré-



habilitation de la maison des Associations, de subventions pour le tissu associatif, pour les 4 centres sociaux, et d'aides pour les enfants et collégien.ne.s. D'autres exemples : reconstruction du collège Paul Éluard, construction de la caserne des Sapeurs pompiers et fonctionnement du Sdis, politique d'aides et d'insertion sociale, ... ».

Evelyne Santoru-Joly, 1^{ère} adjointe au maire.

“ **Les impôts payés par les familles représentent 88 % des ressources de l'Etat, soit 316 milliards... ceux payés par les grandes sociétés, multinationales, 12 %, soit 41, 5 milliards. Les fraudes fiscales de ces mêmes grandes sociétés feraient perdre à la France entre 60 et 100 milliards... De plus, une grande partie de nos impôts servent à couvrir la dette des banques et à renflouer certaines grandes sociétés... pour lieux licencier ou délocaliser. Avec le versement de nos impôts, c'est nous qui assistons les riches ».** Gabrielle

“ **Ma mère disait toujours : quand le pauvre donne au riche, le diable rit ».**

Gaël, nouvel arrivant sur Port de Bouc





DES CITOYEN.NE.S IMPLIQUÉ.E.S

Lundi 12 février, la ville a organisé une opération « coup de propre » au lotissement des Hameaux. Les services techniques ont été mobilisés pour nettoyer et débroussailler le secteur. La population était appelée à participer et certain.e.s ont répondu présent.e.s. « **Je suis sensible aux questions de propreté et de protection de notre environnement** », affirme Robert, une pince et un sac poubelle à la main. « J'ai déjà participé aux autres opérations de nettoyage organisées par la ville, notamment celle d'avril dernier sur les plages. Et j'invite tous les Port de Boucain.e.s à faire de même. C'est important de respecter notre environnement ». Josiane, elle, a profité de sa journée de repos pour faire cette action citoyenne : « D'habitude, je ne peux pas participer aux opérations de nettoyage car je travaille. Mais là, ça tombait bien. **J'ai entendu le maire lors de ses vœux à la population nous appeler à plus de civisme et à aider les services de la ville à entretenir notre patrimoine et j'ai souhaité participer.** Pendant des années, j'ai râlé sur l'incivisme des gens, notamment sur les plages. Mais maintenant, j'ai décidé d'agir. Je venais déjà tôt le matin ramasser les déchets laissés à l'abandon sur les plages. Aujourd'hui, je réponds à l'appel pour cette opération nettoyage ». ■



RESPECTEZ LES PLACES DE STATIONNEMENT

Ce 24 janvier dernier, l'élus de quartier Michel Santiago ainsi que les services de la ville et de la Métropole sont allés à la rencontre des habitant.e.s de la rue Léo Lagrange qui rencontrent des problèmes concernant le ramassage des ordures ménagères. Mais ce ne sont pas les services de ramassage des ordures de la Métropole qui sont en cause mais certains riverain.e.s qui se garent mal dans la rue et qui empêchent le passage du camion. « *Plusieurs courriers ont été envoyés aux riverains leur demandant de respecter les emplacements sous peine de verbalisation* » précise Aurélie Susanna du service citoyenneté de la ville. Mais le problème persiste. En commun accord avec les services et les riverain.e.s présent.e.s, des potelets vont être mis en place dans les virages afin de permettre au camion d'accéder à la rue. Mais il n'est pas possible d'en installer sur toute la voie. **Il est donc demandé aux riverain.e.s de faire preuve de civisme et de bon sens en garant leurs véhicules dans l'enceinte de leur propriété ou sur les emplacements réservés à proximité.** ■



ATTENTION DANGER !

Depuis fin janvier, l'avenue Julian Grimau est en travaux. Seul le sens montant est permis. Cependant, certains automobilistes ne respectent pas l'interdiction de descendre la rue et prennent volontairement le sens interdit se retrouvant à contre sens de la circulation et risquant de causer de graves accidents. « **Nous patrouillons régulièrement sur ce secteur. C'est très dangereux. Les contrevenants s'exposent, en prenant le sens interdit à une contravention de 4^{ème} classe c'est à dire 135€ d'amende assortie d'un retrait de 4 points sur leur permis de conduire** » précise Claude Estruch, chef de service de la Police Municipale. Rappel : une déviation a été mise en place par la Bergerie permettant de reprendre la RN568 ou de rejoindre le rond-point de la Trémie par la rue du 19 mars 1962. ■

L'ALCHIMIE MAMELI

« *Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve une réalité* ». Port de Boucains ambitieux, la vingtaine en poche, Julien et Alexandre Mameli ont tout bouleversé pour vivre leurs rêves : devenir hypnotiseur et réalisateur professionnels. Liés par le sang et par la passion, ils transforment la réalité banale en une fiction poétique, voire miraculeuse.

« *Fermez les yeux...et laissez-vous guider par l'alchimie Mameli !* ».

« Alex filme mes spectacles d'hypnose et moi je joue dans ses films ! », raconte Julien avec le sourire. C'est avec une grande complicité que les deux frères se soutiennent dans leurs projets depuis la création de leurs entreprises en 2017. Très jeunes, ils se sont découverts une passion : l'hypnose pour Julien et la réalisation vidéo pour Alexandre. « À 12 ans, j'ai eu une révélation en voyant une séance d'hypnose à la télé par Franck Syx. En grandissant je me suis renseigné, j'ai lu beaucoup de livres sur la psychologie de l'hypnose et ses bienfaits. Puis, un jour, j'ai essayé sur une amie et ça a marché ! J'ai tenté de contacter Franck Syx et j'ai eu la chance qu'il me forme aux techniques d'hypnose. 50 ans nous sépare mais nous avons eu un feeling incroyable ! Il m'a encouragé à me lancer ! », explique Julien.

Pour Alexandre, le goût de la réalisation est venu aussi très tôt. « Julien avait une petite caméra et je me souviens que je m'amusais à le filmer ». À 15 ans, il participe aux stages vidéos du centre social Lucia Tichadou. « J'ai adoré faire ça ! Je ne les remercierai jamais assez ! ». Puis, il rentre en option cinéma au lycée Jean Lurçat. En parallèle, il participe au projet TV Boucal du cinéma le Méliès et réalise son premier court-métrage The Factory.

À 20 ans, il est aujourd'hui réalisateur, cadreur, monteur professionnel et réalise des clips-vidéos, des publicités et des films. Son plus grand rêve ? Réaliser un long-métrage aux Comtes, son quartier. « On sent qu'on a le soutien de la ville derrière nous et de ceux qui nous connaissent. Ce serait une fierté pour moi de tourner à Port de Bouc », confie Alexandre.

Pour son grand frère, il faut y croire ! « J'ai une pensée pour Daniel Santiago qui m'a offert ma première scène à la salle Gagarine et qui a cru en moi. Depuis, j'ai fait plusieurs shows et je rêverai de faire une tournée en France ou un plateau télé. Mais je pense aussi au futur et à ouvrir un cabinet d'hypnose-thérapeutique car l'hypnose ce n'est pas une croyance, c'est scientifique ! Ça peut soigner les phobies, le tabagisme et parfois être une alternative à la médecine ». Avec ses yeux bleus perçants et sa chemise blanche toujours impeccable, Julien aimerait dépoussiérer la pratique. « J'ai envie de faire rêver les gens tout en restant simple et moderne. Je me suis associé avec Naestro et Dj Tomix pour participer à des spectacles et je participerai cette année au Festival d'Avignon avec Patrick Torres, un magicien Port de Boucain avec qui j'ai monté un spectacle « Magic Hypnose » ».

En attendant de nouvelles aventures, Alexandre vient de signer avec David Boutin la réalisation du clip Humanité du groupe « Cashinside », à voir sur <https://www.youtube.com/watch?v=l-mclDic7Jg>. Et pour Julien, il animera la soirée hypnose de l'association « Le Combat de la vie », aux côtés de Franck Syx, le 16 juin à l'espace Gagarine.

« Il est à présent temps de vous réveiller à 3...1, 2, 3 ! ». ■

Facebook : Julien Mameli – Hypnose
06 24 30 00 89 / www.mameli-hypnose.fr

Facebook : Alexandre Mameli – Réalisations
Audiovisuelles / 06 50 57 69 57 / www.alexandremameli.com



► SILENCE : ÇA TOURNE !



PORT DE BOUC : TERRE DE CINÉMA

« Et Action ! ». Mais qu'est ce qui attire autant les réalisateurs à Port de Bouc ? Depuis plus de dix ans, notre ville est souvent sollicitée pour des tournages de films, de clips ou de séries. Ses décors naturels, son littoral, son boulevard maritime, sa zone industrielle et son soleil sont très souvent prisés par les réalisateurs. Une chance pour notre ville ! Dans ces deux pages spéciales « cinéma » nous avons répertorié les films qui ont été tournés à Port de Bouc depuis 2004 (liste non exhaustive) et les petites anecdotes qui vont avec !

LES FILMS TOURNÉS À PORT DE BOUC

En 2004 :

Bodu, de Gérard Jugnot avec Gérard Depardieu et Catherine Frot.
« Je me souviens de ce tournage au pont de la Baumas... Voir Gérard Depardieu traverser le pont en fer ça ne s'oublie pas ! », Jean-Marc, Port de Boucain.

En 2008 :

- **Les Insoumis**, de Claude-Michel Rome avec Richard Berry, tourné sur le front de mer à l'avenue du Golfe et sur le boulevard maritime de Caronte.
- **Khamsa**, de Karim Dridi avec le jeune Port de Boucain Marco Cortes, alors âgé de 11 ans.
« J'ai été repéré en bas de chez moi aux Aigues

de tournage à la Friche Belle de Mai. C'est une expérience que je n'oublierai jamais ! », Marco Cortes.

En 2011 :

- **La Brindille**, d'Emmanuelle Millet, tourné à l'anse Aubran et sur le boulevard maritime.
- **Clip de rentrée** de TF1 de Patrice Leconte au boulodrome Scarpelli.

En 2012 :

- **Les Invincibles**, de Frédéric Berthe avec Gérard Depardieu, Virginie Efira, Michel Galabru... etc tourné au boulodrome Scarpelli.
- **No limit**, saison 1 de Luc Besson avec Vincent Elbaz, tourné en partie sur l'avenue du Golfe aux Aigues Douces puis par la suite à Provence-Studios.
« Quand on a vu Vincent Elbaz aux Aigues, on a halluciné ! Il était sympa et a même pris des photos avec nous, c'est un bon souvenir ! », Isabelle, habitante des Aigues Douces.

En 2014 :

- **Les Trois Frères le retour**, par Didier Bourdon, Bernard Campan et Pascal Legitimus, tourné à la mairie de Port de Bouc (service urbanisation) et au centre



JEAN-LUC REICHMANN REVIENDRA À PORT DE BOUC !

Fin novembre, les caméras de TF1 sont venues se poser dans la ville pour le tournage de la saison 5 de Léo Matteï, Brigade des mineurs. Sur le cours Landrivan, la production a recréé l'illusion d'une vraie brigade dans d'anciens locaux municipaux. Plus loin, au bar de la Grande Bleue, quelques scènes ont été tournées ainsi qu'à la boulangerie La Bonbonnière, rue Gambetta et au bar le Terminus. Après une belle audience, la production devrait revenir à Port de Bouc pour une sixième saison !

commercial Carrefour. « Avoir les 3 frères dans notre ville c'était une fierté ! Ils sont même venus boire un coup chez nous ! », Denis, commerçant à Port de Bouc.

En 2016 :

- **Le combat de la vie**, de Diego Cortes, tourné dans la ville de Port de Bouc et avec des habitant.e.s.
- **La vie d'adulte**, de Jean-Baptiste Mées, tourné intégralement au lycée professionnel Jean Moulin avec des élèves du lycée.

En 2017 :

- **Où tié bébé**, une histoire de respect, épisode 15 Web-série avec Habitat13 et l'humoriste Bengous, tourné au parc de la Presqu'île de la Lèque avec des jeunes de la ville.
A revoir sur : <https://www.youtube.com/watch?v=AFZLwOdYWuk>.
- **Il se passe quelque chose**, de Anne Alix avec Katy Outinen, Rossy de Palma, tourné en partie aux Sardinades et au Pilot Bar.
- **Caïn**, saison 6, série TV de Jason Roffé tournée à la rue Paul Lombard, sur le boulevard Pierre Séraud, sur l'avenue Gérard Baudet et à l'hôtel le Panorama.
- **Le temps des égarés**, fiction TV de Virginie Sauveur tournée en partie sur l'avenue Gérard Baudet.

D'autres films ou court-métrages ont été réalisés par de jeunes réalisateurs Port de Boucains : *Timor Quod*, *La Noblesse noire* et *1947 Legacy* par les sœurs Bertinetti ; *The Factory* par Alexandre Mameli ; *Le Barbo*, *La poupée ensorcelée*, *Tournant*, *World* et *Fais ton choix* par Anthony Dirakis et *Babbù* de Lisa Quilici, Nicolas Sury et Alexandre Mameli (1^{er} prix du concours Europcar road movie).

Les films à venir...

- **Les Charbons ardents** d'Hélène Milano, tourné en partie dans les quartiers de la ville avec des jeunes habitant.e.s. Sortie prévue en 2018.
- Le réalisateur tunisien Jilani Saadi et la cinéaste Fransou Prenant vont développer deux projets de long-métrages avec des scènes filmées sur la ville.
- Le réalisateur Lo Thivolle est actuellement en repérage sur la ville pour un film de fiction dont le personnage principal serait Daniel Santiago (Le Combat de la vie).

Une ambition commune

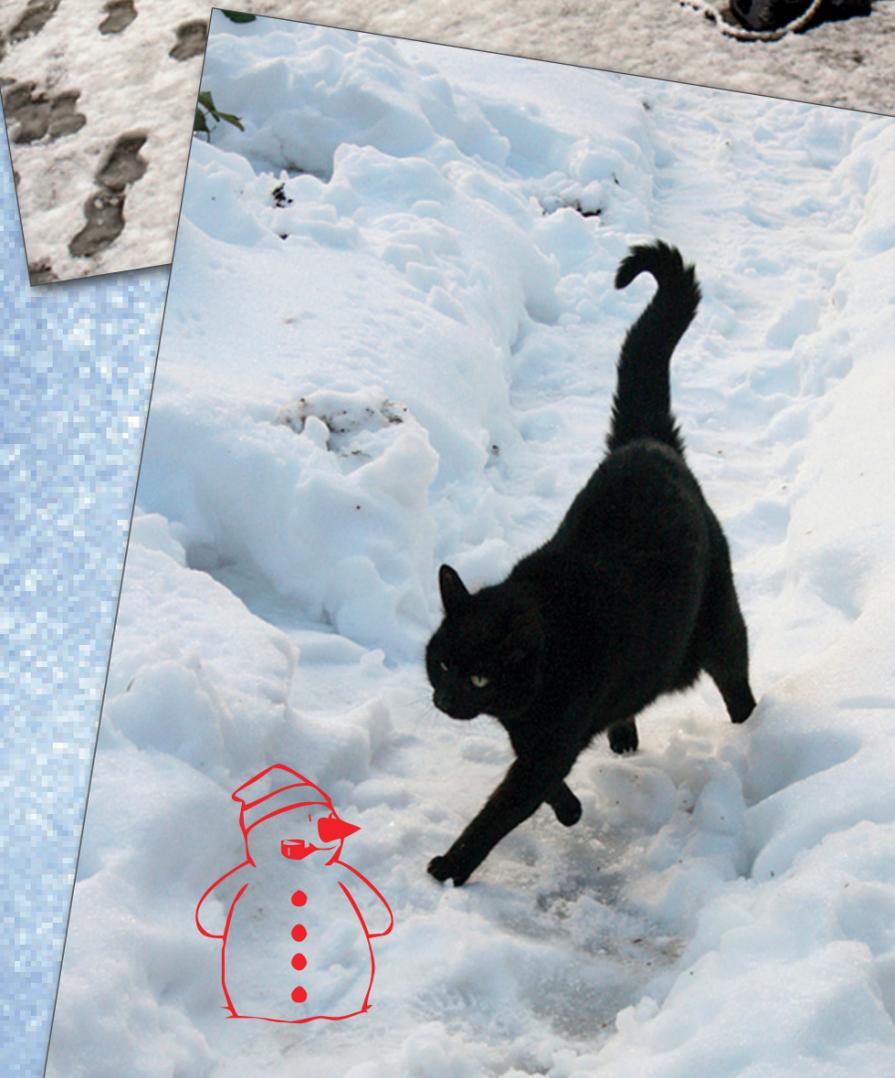
La ville de Martigues a connu ses heures de gloire elle aussi avec des tournages de films célèbres comme *Toni* réalisé en 1935 par Jean Renoir ou encore, *La cuisine au beurre* en 1963 avec Bourvil et Fernandel. Depuis, de nombreux films et séries ont été tournés sur la ville. L'ensemble de notre territoire est donc bel et bien une terre de cinéma qui s'appuie sur des paysages multiples en extérieur, un studio de tournage de 26 000 m² situé dans les anciens entrepôts du technopôle de Caronte, « Provence-Studios », qui abrite aussi l'école de cinéma « Cinémagis », l'option-cinéma aux lycées Charles Mongrand et Jean Lurçat et bien sûr les cinémas Le Méliès, Jean Renoir. Autant d'atouts qui ont impulsé en 2016 la création, par le Conseil de territoire du Pays de Martigues, d'une mission cinéma et audiovisuel avec la plateforme « Cinéma en action ». Et ça marche ! Provence-Studios a été choisi pour les tournages des films *Taxi 5*, *les Tuche 2*, ou encore le dernier *Gaston Lagaffe* qui sortira en avril 2018 sur vos écrans. Le « petit Hollywood » c'est bien chez nous ! ■



IL N'EST PAS D'HIVER SANS NEIGE, DE PRINTEMPS SANS SOLEIL ET DE JOIE SANS PARTAGE...

Aussitôt tombée, aussitôt fondue, la neige du 21 février dernier a quand même trouvé le temps d'illuminer de blanc les sourires enfantins. Entre réalité et science fiction, la plage devenait terrain propice aux batailles de boules de neige, les gants outils de construction d'un bonhomme de neige et les paysages le paradis des photographes. Nous remercions infiniment toutes celles et ceux qui nous ont envoyé leurs photographies* de Port de Bouc sous la neige. ■

** Certaines images envoyées n'ont pas pu être publiées en raison de leur trop basse résolution.*





« FAIRE PAYER LES INDUSTRIELS ! »

Pas de langue de bois, lors de la présentation du Plan de Prévention des Risques Technologiques Lavéra, mais surtout l'expression affichée par les élu.e.s locaux et par les riverains d'exiger la réduction des risques à la source et donc par les producteurs du danger.

Le vol d'oiseau qui sépare Lavéra de Port de Bouc se comptant en centaines de mètres, le Plan de Prévention des Risques Technologiques concerne notre ville. Après une étude appliquée et minutieuse, les services de l'État, la Dréal et la DDMT ont établi le périmètre impacté par les possibles accidents liés aux sites Seveso et définir les probabilités de dangers sur le périmètre alentour.

Monsieur le sous-préfet Jean-Marc Sénateur, assisté des représentants de la Dréal et de la DDMT, précisait que « les effets de surpression, thermiques et toxiques » étaient considérés comme faibles sur Port de Bouc, mais affectaient 125 logements et 22 activités économiques implantés en frange littorale. Dans la salle, on a du mal à croire qu'un vent d'Est n'altère pas ce qualificatif de faible... mais, rassure un représentant de la Dréal. « Nous avons retenu les conditions les plus défavorables pour établir ce périmètre ». Avec la prévention des populations comme objectif le PPRT s'axe autour de 4 piliers : La réduction des risques à la source, la maîtrise de l'urbanisation, l'organisation des secours et l'information du public. Parmi

ces mesures l'État recommande aux habitants de réaliser des travaux d'isolation dont une partie à charge des propriétaires.

125 habitations et 22 activités impactées

Dans la salle Gagarine occupée par d'anciens ouvriers de la chimie ou du raffinage... parler de risques technologiques c'est parler en connaissance de causes. Si tout le monde s'entend à devoir trouver un équilibre entre la poursuite de l'activité industrielle et la protection de la population, les habitant.e.s insistent pour que les industriels soient obligés par la loi de réduire les risques de danger à la source et de financer entièrement les travaux demandés aux riverain.e.s. « Leurs milliards de profits valent bien notre sécurité » s'emporte un habitant de l'impasse Bully, ancien d'Azur Chimie qui en connaît un rayon



Zone verte : le risque dit « faible » lié à l'impact de la suppression.

sur les capacités financières des multinationales. Argument à la clé, il revendique un investissement conséquent des industriels dans leur politique de prévention. « C'est aussi à eux de payer entièrement les travaux demandés aux riverains pour atténuer les effets d'accidents potentiels ». Madame le maire soutenait elle aussi la nécessité de faire payer les industriels générant le risque : « Il ne doit rien rester à la charge des habitant.e.s ». « Rien ne remplacera la réduction des accidents à la source », interpelle un riverain de Lavéra, « mais a-t-on demandé à Ineos d'enterrer ses sphères, comme c'est préconisé ? ». Des demandes appuyées par Madame le maire qui tout au long du débat s'est prononcée pour la réduction des risques à la source estimant que « si le risque zéro n'existe pas, y tendre demande l'utilisation, par les industriels concernés, des évolutions permanentes

de la technologie. Toute avancée technologique et de recherche doit être au service de la cohabitation de l'urbain et de l'industrie ». S'adressant plus particulièrement à Monsieur le sous-préfet, le maire souligne également : « L'expression de l'ensemble des souhaits exprimés ce soir doit être explorés et relayés auprès des institutions et des industriels ». Le sous-préfet confirmait que « jusqu'à présent il s'agissait d'évaluer les risques, de les déterminer. Le constat fait aujourd'hui va nous permettre d'évoluer. Désormais, la question du financement va être abordée plus concrètement ».

Le processus de concertation étant engagé, des groupes de travail formés, la concertation se poursuit. Le projet final du PPRT sera proposé en 2019 et sera soumis à enquête publique. À suivre de près. ■

HOMMAGES



PIERRE CARRÉ S'EN EST ALLÉ.

Prêtre ouvrier, syndicaliste à la Solmer, ancien président du centre social Nelson Mandela, conseiller prud'homme, adjoint au maire de Michel Vaxès, Pierre Carré est décédé à l'âge de 92 ans. Originaire de la région parisienne, il rencontre le Sud en 1972 et fixe son Port d'Attache à Port de Bouc. Naissent alors de belles histoires de fraternité et de solidarité auprès d'une population port de boucaine qu'il embrasse comme on adopte une famille, dans l'amour des autres. Cette humanité vécue à fleur de peau, cet engagement multiple, ce dévouement à travers le monde associatif et communal ont nourri l'identité de Pierre : un homme parmi les hommes invitant chacun de nous à s'écouter et à se parler, à se découvrir pour mieux se comprendre. Adjoint à la communication, il a voulu instaurer une façon de communiquer conviviale et vivante à travers l'ensemble des supports, notamment à travers Port d'Attache dans lequel il a signé durant des années la rubrique « Toine ». Toine ses coups de gueule et ses coups de cœur... Nous lui rendons hommage. ■



CHRISTIAN MOUSTACAKIS NOUS A QUITTÉ À L'ÂGE DE 88 ANS.

Peu de gens savaient aussi bien que lui parler de Port de Bouc. Président du Syndicat d'Initiatives, puis de l'Office de Tourisme de 1988 à 2006, il s'était donné cette mission de faire aimer la ville à tous les visiteurs. Parlant - d'une façon ou d'une autre - toutes les langues, il prenait un plaisir fou à raconter l'histoire de la ville et à la rapporter, agrémentée d'innombrables anecdotes. Connaissant les moindres recoins de la ville, du bord de mer aux collines de Castillon, il avait cette passion de la faire découvrir et apprécier à travers des mots et son accent « bien de chez nous ». Touriste ou visiteur, personne ne résistait ni à sa passion, ni à sa gentillesse, ni à son humour légendaire. Ambassadeur de la ville, il savait aussi impulser avec son équipe, composée entre autres de Liliane, Messieurs Brébant, Malarte, Santoru... d'initiatives devenues mythiques dont les fameuses Sardinades qui font la renommée de Port de Bouc au-delà nos frontières. À travers ce petit hommage, Port d'Attache transmet toute son affection à son épouse Ginette et à son fils. ■



MOTION CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER

« Monsieur Macron, Vous avez choisi de baisser l'APL, d'augmenter la CSG, le forfait hospitalier, le carburant, l'énergie, Vous avez choisi de faciliter les licenciements à travers la casse du code du travail, Vous avez choisi de réduire le nombre de fonctionnaires, Vous avez choisi d'alléger considérablement l'impôt sur la fortune et les impôts sur les grandes sociétés, Vous avez choisi de défiscaliser les dividendes des actionnaires, Vous avez choisi de supprimer la taxe d'habitation pour 80 % de la population sans consulter les communes, sans vérifier les besoins grandissants de la solidarité à travers l'ensemble des populations modestes, sans proposer une réforme solidaire pour une juste répartition des recettes, Vous avez choisi de geler la Dotation Globale de Fonctionnement et de réduire plusieurs dotations essentielles pour les communes aux ressources modestes.

Concrètement, vous n'allez pas chercher des recettes qui s'attaqueraient par exemple à la fraude fiscale ou aux dividendes des actionnaires, mais vous demandez aux populations modestes et aux collectivités territoriales de réduire un déficit conformément aux directives européennes - d'ailleurs rejetées majoritairement par la population française lors du référendum de 2005.

Or, ni les populations, ni les collectivités, n'ont créé ce déficit car, comme vous le savez, la loi exige un budget communal en équilibre.

En ce qui nous concerne, en 2017 notre budget communal a été amputé de 339 000.00 euros, soit l'équivalent de dix à douze agents communaux dont l'embauche aurait été plus que nécessaire. Pour les cinq ans à venir, en appliquant vos directives, notre ville devra compter encore avec 2 millions d'euros en moins, soit l'équivalent de quatre ans de fonctionnement de deux haltes garderies, à deux ans d'entretien de la voirie, ou à quatre ans de restauration scolaire.

Vos décisions mettent notre commune en danger et sa population en grande difficulté.

Alors que notre budget s'élève à 27 millions d'euros quand le budget médian des communes de 10 000 à 20 000 habitants se situe entre 31 et 33 millions, le quotidien et l'avenir de notre commune est lui aussi mis à rude épreuve. Comment, dans ces conditions, prendre des dispositions conséquentes pour améliorer la vie des gens et continuer à accompagner de l'essor économique ?

Nous sommes pris en étau entre les baisses de dotations, la Métropole technocratique et centralisatrice, et la menace de fusion avec le Département.

Notre équipe municipale soutenue par la mobilisation de la population Port de Boucaine ne peut se résoudre à revoir à la baisse les projets construits avec les citoyen.e.s et conformes à l'intérêt général. Nous continuons et nous continuerons à chercher des financements pour que ceux-ci deviennent réalité, Nous continuerons à être offensifs et combatifs et au service de la population.

Mais nous, élu.e.s du Conseil Municipal, réclamons notre dû et le dû de la population.

Nous, élu.e.s du Conseil Municipal de Port de Bouc, demandons un plan d'urgence pour une juste répartition des finances publiques et un budget correspondant aux besoins légitimes de notre population.

Il est plus que légitime que la population qui, toute, contribue aux recettes de l'État à travers l'ensemble des impôts et taxes, notamment à travers la TVA et la CSG, premières recettes nationales, reçoive en contrepartie les services qu'elle finance.

Nous, élu.e.s de la population, exigeons une réforme de la fiscalité conforme aux valeurs de notre principe de solidarité nationale inscrit dans notre constitution : chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »

Le groupe de Monsieur Didero s'est abstenu sans donner d'explication, celui de M^{me} Pepe s'est abstenu car jugée « trop utopiste ». Le groupe majoritaire s'est prononcé pour à la majorité, considérant avec Victor Hugo que « par la mobilisation les utopies peuvent devenir réalité de demain ». L'Histoire l'ayant prouvée. ■

QU'EST-CE QUE LA MODERNITÉ, QUI EST MODERNE ?

Une société qui fabrique des millions de chômeurs ? Les dirigeants gouvernementaux qui s'en prennent aux salariés, faisant croire que les cheminots gagnant le Smic seraient non seulement des privilégiés mais coupables de retarder les trains, de faire perdre de l'argent à la SNCF ? Les dirigeants gouvernementaux qui dévitalisent les hôpitaux, accusant les hospitaliers d'être trop nombreux quand on doit attendre des heures aux Urgences faute de personnel suffisant ?

Qui est moderne ? Les ministres qui osent mentir sur le nombre de SDF à Paris ? Les ministres qui retirent 330 000€ sur le budget des Port de Boucain.e.s et prennent un jet privé à 330 000€ pour rentrer plus vite à Paris ? Les dirigeants gouvernementaux qui en délaissant la sécurité sociale de Port de Bouc (et d'ailleurs) pénalisent les habitant.e.s ? Qui créent des niches fiscales, financent les banques et traitent les plus pauvres d'assistés ?

Qui est moderne ? Les ministres qui démantèlent le code du travail au profit des actionnaires, qui suppriment l'ISF et imposent lourdement les gens modestes ? Sous couvert de pseudo-modernité Macron choisit le camp des banques, du Medef et traite les ouvriers

d'illettrés et de fainéants.

Cette modernité-là regarde en arrière, comme les seigneurs régnaient sur « leurs serfs ». N'en déplaise à certain.e.s : Être moderne c'est exiger de pouvoir vivre avec l'évolution des progrès techniques, scientifiques et sociaux, c'est exiger que le progrès ne profite pas qu'aux gens les plus aisés, mais soit accessible à toutes et tous. C'est construire dans les actes de l'émancipation sociale.

Utopie ? Heureusement que les utopistes d'hier ont inventé les congés payés, la sécurité sociale, le code du travail... Heureusement que les utopistes d'aujourd'hui existent pour dénoncer les choix gouvernementaux et y opposer des choix humanistes et progressistes.

À Port de Bouc, nous serons dans la rue le 22 mars pour défendre la belle idée du service public, nous serons aux Rencontres pour la Ville en avril pour élaborer des projets de ville et des projets de vie. Nous vous appelons à y participer, car Port de Bouc avancera avec vous et pour vous.

Evelyne Santoru-Joly,

Présidente du groupe communiste et partenaires

QUEL BILAN MUNICIPAL A MI-MANDAT ?

Alors que tous les maires du département ont fait le point sur les réalisations de leurs engagements de campagne de 2014, la majorité municipale de PORT DE BOUC s'enfonce, quant à elle, dans le néant. Les « saules pleureurs » tentent, pour masquer l'échec de leur promesses électorales, d'accuser toute la planète, tous les gouvernements successifs pour justifier du naufrage de Port De Bouc. Au passage, ces mêmes pseudo-communistes professionnels de la po-

litique) oublient de préciser qu'ils ont appelé à voter publiquement pour certains de ces présidents successifs et qu'ils ont participé à bien des majorités dans les régions et départements avec ces mêmes personnes qu'ils vomissent aujourd'hui : Peut-être est-ce un début de la maladie d'Alzheimer ?

Stéphane DIDERO et ses élus
C CASANO-TETIENNE et S REBBADJ

PORT DE BOUC LA NOSTALGIQUE !

L'illusion que tout est perdu et l'illusion que tout nous est dû.

« RESISTANCE » La municipalité n'a que ce mot à la bouche. STOP ! Il serait temps que Port de Bouc rentre dans notre ère. Ville perfusée et dépendante de subventions publiques ! Adoptons un autre mode de gestion afin d'augmenter notre autonomie plutôt que

d'agacer la population avec des pétitions utopiques. La dernière : « Monsieur le président, rendez-nous nos 2 millions » un vrai flop ! A force de résister on n'avance plus !

Virginie PEPE et Christiane Michel :
06.77.30.71.28 /osezpourreussir2020@gmail.com

QUE FAIT LA MAIRIE ?

La municipalité a présenté ses vœux dans les quartiers ainsi qu'au dernier conseil municipal, mais pas seulement... Ce fut aussi une campagne de dénigrement du gouvernement actuel : était-ce bien utile à notre ville ?

Gérald Pinet 06 18 33 37 60

POURQUOI + D'IMPÔTS POUR LES POUBELLES ?

les employés de la voirie et les camions étaient-ils GRATUITS jusqu'en 2014 ? Les frais étaient déjà compris dans nos impôts. Il suffisait de faire le bon équilibre.

Claude Bernex

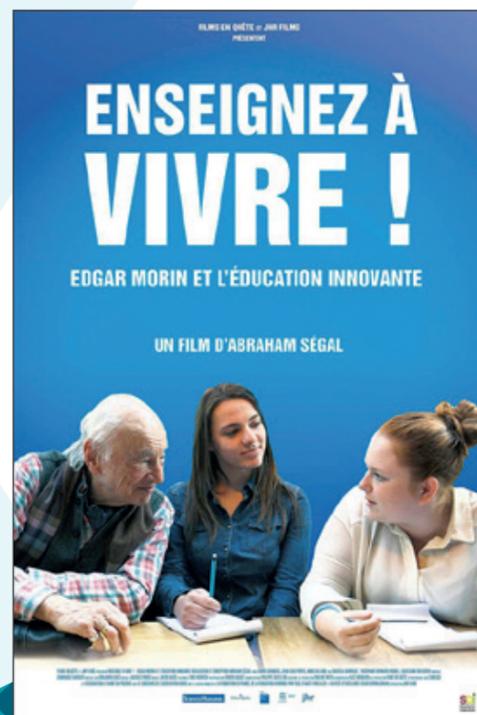


35^{ÈME} SALON DE PRINTEMPS

L'Association Art et Créations présente sa sélection d'artistes, du 9 au 23 mars, au centre d'arts plastiques Fernand Léger, dans le cadre du 35^{ème} Salon de Printemps. Cette année, deux invités sont mis à l'honneur : le peintre Jean Durello et le sculpteur Philippe Lezer.

Centre d'arts Fernand Léger, château Saint-Gobain, 1 avenue du Général De Gaulle. 04 42 43 31 20

**Facebook : [centredartsplastiquesfernandleger](https://www.facebook.com/centredartsplastiquesfernandleger)
www.centrefernandleger.com**



« ENSEIGNEZ À VIVRE »

En janvier, le cinéma Le Méliès a diffusé le documentaire *Enseignez à vivre* d'Abraham Segal sur la théorie de l'éducation innovante du sociologue français Edgar Morin. « *Je vais lui enseigner à vivre* », disait Jean-Jacques Rousseau et c'est exactement cette forme éducative que défend Edgar Morin. Comment faire acquérir des savoirs tout en faisant l'apprentissage de la vie en société ? De l'école primaire FESPI* au lycée autogéré de Paris, Edgar Morin est parti à la rencontre de ces jeunes qui ont réussi à trouver du sens à l'école.

À la fin du film, le maire de Port de Bouc a rappelé toute l'importance de la diversité dans la scolarité et de ce fait, son combat pour que soient proposées sur la ville des filières générales de baccalauréat.

*FESPI : Fédération des Établissements Scolaires Publics Innovants.



UN VOYAGE... AUTOUR DE LA BRIQUE

La médiathèque Boris Vian et Le cinéma le Méliès ont organisé une rencontre avec Quentin Ravelli, chercheur au CNRS et auteur du livre *Les briques rouges, logement, dettes et luttes sociales en Espagne*. En 2008, l'Espagne a été plongée dans une crise économique sans précédent à cause de la spéculation immobilière. L'auteur raconte son voyage dans la Sagra, principale région productrice de briques, et sa rencontre « de l'intérieur » avec ceux qui ont vécu la crise. « *Je pense que pour comprendre la société, il est important de comprendre comment sont produites et vendues les marchandises* ».

Au-delà de l'état de fait, Quentin Ravelli décrit la poignante solidarité qui s'est tissée entre les Espagnols. « *Des associations de défense de personnes endettées se sont créées. Elles se réunissent régulièrement et font pression pour annuler les dettes et ça marche ! Le squat, par exemple, c'est généralisé en Espagne. Les Espagnols, qui se battent contre les banques et les « fonds rapaces », ont compris que leurs émotions et leurs sentiments comptaient et qu'ils n'étaient pas que des marchandises !* ».

LES ILLUMINATIONS DE NOËL RÉCOMPENSÉES



L'Office de Tourisme, comme chaque année, a lancé pendant les fêtes de Noël le « Concours des crèches et illuminations de Noël ». 17 participants ont concouru et 7 ont été récompensés lors de la remise des prix du 3 février en présence de l'élu aux festivités Patrick Guiramand. « *Cette année, nous avons ajouté la catégorie « Village provençal », précise Christine Gonzalez, directrice de l'Office de Tourisme. « Nous invitons les Port de Boucaïn.e.s à être de plus en plus nombreux.ses à participer à cette initiative qui embellit la ville pendant les fêtes. Je remercie le jury d'avoir bravé le froid pour départager les concurrents mais également les bénévoles de l'Office de Tourisme qui s'investissent tout au long de l'année avec dynamisme pour faire vivre les initiatives »* conclut la directrice.

Résultats :

- Catégorie Balcons illuminés : 1^{er} prix : Mr Cintas
- Catégorie Façades et jardins illuminés : 1^{er} prix : Mme Lapraku / 2^{ème} prix : Mme Rohner
- Catégorie Village Provençal : Mr Covin
- Prix spécial Magie de Noël : Mr et Mme Chabinaud
- Catégorie crèches : 1^{er} prix : Mr et Mme Stinson / 2^{ème} prix : Mr Mechoulan

GRAND SUCCÈS POUR LES 10 KM DE CASTILLON

Deux nouveautés cette année pour les 10 km de Castillon : elle a été avancée au mois de janvier pour éviter une annulation due aux risques d'incendie et elle a rejoint le Challenge Maritima ! Elle l'a même débuté cette année car c'était la première course du Challenge 2018. Et quel succès ! Pas moins de 500 coureurs s'étaient donnés rendez-vous sur la ligne de départ. « *C'est un bon coup pour nous d'avoir rejoint le Challenge ! Nous avons eu plus de 500 coureurs contre 249 en 2016* » souligne Daniel Recouvreur, président de la Foulée Port de Boucaine. « *C'est une grande satisfaction pour les bénévoles qui ont participé à l'organisation* ». Et trois Port de Boucaïn.e.s ont terminé sur le podium : Louisa Gomez (1^{ère} cat. Master 1 du 6 km), Isabelle Morand (3^{ème} cat. Master 1 du 6 km), Tristan Penalba (2^{ème} cat. Cadet du 6 km).



SALADE DE FRUITS JOLIE !

Tous les mercredis, hors vacances scolaires, les enfants du centre social Nelson Mandela mangent à la cantine du lycée professionnel régional des métiers Charles Mongrand. À côté des grands !!! Cette convention partenariale, signée entre le centre social et le lycée, permet un accueil de 35 enfants maximum lors de la pause méridienne. « *Pour seulement 2€, les enfants du centre ont droit à un repas équilibré tous les mercredis et l'accueil du personnel de cantine est très chaleureux. Ils sont contents de venir ici* », confie Ismaëlle, animatrice au centre Nelson Mandela.

ET SI... PORT DE BOUC S'EXPORTAIT À NAPLES ?

Rappelez-vous. Dans le cadre des festivités du 150^{ème} anniversaire de la ville, l'exposition EXODUS#2016 présentait la magnifique chaîne humaine qui s'était organisée en 1947 pour faire face aux terribles conditions auxquelles étaient confrontés les 4500 rescapés de la Shoah arrivés à Port de Bouc dans un bateau cage, l'EXODUS. C'est l'artiste avignonnaise Anne Goyer qui, au moyen de la technique de la poudre de graphite, avait peints des acteurs et témoins de cet épisode. Parmi eux, Thomas Corrella, boulanger Port de Boucain (voir portrait ci-contre). L'exposition présentait également les témoignages oraux que l'artiste avait enregistrés lors de leurs rencontres.

L'histoire de cette exposition ne s'est pas arrêtée à notre ville. Elle a été accueillie en janvier en Italie à Naples au Pio Monte della Misericordia. Mais... Comment et pourquoi cette exposition port de boucaine s'est-elle retrouvée en Italie ? Cet établissement napolitain accueille, depuis sa fondation au 17^{ème} siècle, des artistes et expositions traitant de l'humanité et de la fraternité. **L'épisode de l'EXODUS et la solidarité qui s'était mise en place à Port de Bouc pour aider ces rescapés a touché l'institution italienne qui n'a pas hésité à soutenir cette action et consacrer une partie de leur programmation à l'exposition.** « Nous avons été très bien reçus à Naples », souligne Laure Flores,



directrice du Centre d'Art Fernand Léger. « L'exposition a eu de très bons échos dans la presse, et l'artiste a même été invitée au JT local. Le Centre d'Arts et moi-même avons été désignés commissaires de l'exposition en Italie. J'ai tenu à être présente à l'installation et au vernissage pour que l'esprit de l'exposition soit conservé et l'histoire port de boucaine transmise. Le résultat est au rendez-vous ! C'est la promesse de prochaines itinérances de l'exposition mais aussi de futurs partenariats avec l'Italie ». Et si Naples venait à Port de Bouc ? ■



DES TITRES POUR LE KARATÉ CLUB !

En 2017, le Karaté Club de Port de Bouc a remporté de nombreux podiums en Coupe de Provence et Coupe de France (voir palmarès ci-dessous). Et ça continue en 2018 ! Le club a élargi ses activités et propose aujourd'hui plusieurs pratiques d'arts martiaux. « Je propose aux adhérents du kumité, du karaté mixte (MMA), du Jutsu, du Contact, du Semi-contact et du Light-contact. Nous sommes un des seuls clubs en France à proposer ça ! », explique Patrice Carreras, entraîneur du Karaté Club Port de Bouc. Et en tant qu'arbitre national, Patrice a l'habitude des compétitions. « Ce que j'apprécie c'est que l'entraî-

neur ne fait pas de différence entre les petits. Il inscrit tout le monde dans les compétitions et ça permet aux enfants de se donner des défis », confiait une maman. « Et puis les jeunes se responsabilisent entre eux. Les plus grands aident les petits à l'entraînement pour se former aux techniques d'arbitrage ». Aujourd'hui, le club compte près de 130 adhérents des mini-poussins aux seniors. Et fin mars, le club sera à Paris pour le Championnat de France de Karaté Jutsu ! La ville leur souhaite bonne chance ! ■

FÉLICITATIONS AUX JEUNES LAURÉATS POUR LEURS MÉDAILLES :

Coupe de France Karaté mixte (MMA)
Amar Cortes et Ryan Hoffman, Johan Humbert, Mathias Moratta, Maéva Moreno, Yacine Rouane, Mathieu Lopez et Victor Dooghe.

Coupe de France Semi-contact
Nael Bouguedah, Enzo Garbit-Magnano, Ines Benhadj, Shana Fernandez, Coralie Morrau, Steve Liataud et Yacine Bouazza.

Coupe de France Light-contact
Lina Achouri, Salma Lakehal, Coralie Morrau, Shana Fernandez, Ammarya Lakehal, Zoé Humbert, Ryan Hoffman, Yacine Rouane, Yacine Bouazza, Mathias Moratta et Maéva Moreno.

Coupe de France de Jutsu
Tolgay Gul, Amar Cortes, Ryan Hoffman, Maéva Moreno, Victor Dooghe et Etienne Junior Colletaz.

Retrouvez les résultats des Coupes de Provence sur www.portdebouc.fr.

RECRUTEMENT SAISONNIERS ÉTÉ 2018



Association Promomer : Les dossiers de candidature pour un emploi saisonnier aux Sardinades sont à retirer à partir du mardi 3 avril à l'antenne Pôle Emploi de la Maison des Services au Public, rue Charles Nedelec et

Mairie de Port de Bouc : Les dossiers de candidature pour un emploi saisonnier sont à retirer à la Direction des Ressources Humaines (DRH) en mairie au plus tard le 30 avril 2018. Conditions : être Port de Boucain.e.s, scolarisé.e.s en Terminale ou plus, avoir minimum 18 ans dans l'année et ne pas avoir déjà été saisonnier. Le bénéfice d'un emploi saisonnier n'est pas cumulable avec un emploi au centre aéré Lucie Aubrac.

Tout dossier incomplet et remis après le 30/04/18 ne sera pas accepté. **Contact : DRH au 04 42 40 65 62.** ■
à remettre le 30 avril 2018 au plus tard. Condition : avoir 18 ans révolus. **Contact : Promomer au 07 86 14 87 67.**

ÉTAT CIVIL

BONJOUR LES BÉBÉS



Séréna Doveri, Alessia Giely, Noé Mahdjoub, Jessim Bekrar, Tasnime Yahiaoui, André Pich, Amber Saadaoui, Mûhammed Oukhouia, Mya Benouar, Louise Lacaille, Ezio Boulard, Kylian Martinez, Ugo Mezier, Théa Lalane.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Josette Alonso née Garcia, Andre Camaccio, Antoine Mathianachi, Julia Laurent née Raymond, Suzanne Brunet née Geslin, André Arthaud, Angelès Ruiz née Castillo, François Vella, Savas Basmadjoglou, Vincent Guillemo, Bachir Riene, Gina Cagnacci née Vignoli, Conception Miranda née Fernandez, Morphula Peros née Psaros, Eric Garcia, Abdelaziz Lebkil, Simonne Di Ponio née Fillon, Paul Mechouche, René Pacchiardi, Fernand Padilla-Medrano, Pierre Carré, Madeleine Santiago née Alvarez.



MODIFICATION ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Pour le ramassage des encombrants du mois de mai, en raison des jours fériés, **le ramassage s'effectuera exceptionnellement le lundi 30 avril pour la zone Sud et le mercredi 2 mai pour le côté Nord.**

BERGES DU CANAL : LES RIVERAINS DÉBOUTÉS

21 riverain.e.s qui jugeaient trop élevé le prix de 150€ le m² des terrains longeant le canal d'Arles à Bouc ont attaqué la ville devant le tribunal d'Instance avant d'en être déboutés. Ils sont condamnés à verser 100€ à la Ville.

Rappelons les faits : Depuis de nombreuses années les habitant.e.s des Berges du canal avaient construit leur maison sur un terrain loué à l'ex port autonome.

Or, en France on n'est pas propriétaire de sa maison si le terrain ne vous appartient pas. Aussi, cette loi ne permettait pas aux habitant.e.s de vendre ou de transmettre leur habitation à leurs ayants-droits. De plus, les habitant.e.s courraient le risque de voir leurs autorisations d'occupation temporaire ne pas être reconduites si le Port autonome envisageait de récupérer les terrains et ceux-ci auraient dû céder leur bien sans indemnité comme le prévoit le code général de la propriété des personnes publiques.

Afin de pérenniser les droits des habitant.e.s des Berges, et à leur demande, la Ville de Port de Bouc a engagé des démarches pour qu'ils puissent devenir propriétaire de leur terrain et donc de leur construction. Après une longue bataille débutée sous la gestion de Monsieur Rieubon, le Grand port de Marseille ne souhaitant pas s'occuper des conséquences de ce long dossier sur les familles concernées, a sollicité la mairie afin qu'elle achète les terrains pour le compte des habitant.e.s et qu'elle gère le dossier de revente aux habitant.e.s. Ce qui a été fait en accord avec eux. Au terme de cette procédure 21 de riverain.e.s ont malgré tout contesté le prix de vente proposé et introduit une instance devant le tribunal.

Ce dossier étant jusque là entre les mains de la justice, Madame le maire ne s'était pas exprimée publiquement sur ce dossier, malgré les attaques injustes dont la Ville a été victime. Le tribunal ayant rendu son verdict, elle invite les riverain.e.s à se rapprocher du service de l'urbanisme pour ouvrir la procédure de régularisation afin que ceux-ci ne soient pas encore plus pénalisés.

Les 21 plaignants ayant été déboutés et condamnés à verser 100€ chacun, les 2 100€ serviront à payer les frais d'avocats. ■

TOUT L'AGENDA SUR LE SITE DE LA VILLE
WWW.PORTDEBOUC.FR

À VOS FOURNEAUX

LES CHOUX FARCIS

Pour 4 personnes :

- 1 gros chou frisé
- 1 carotte
- 1 bouquet de persil
- 2 boîtes de sauce tomate liquide
- ¼ de bouillon de légumes
- Pour la farce : 400g de viande (bœuf ou veau, ou les deux), 3 oignons, 2 gousses d'ail, 1 bouquet de persil, 2 œufs, 2 cuillères à soupe de riz blanc (légèrement blanchi), sel et poivre.

Préparation :

- 1 • Farce : Mélanger la viande crue, le persil, l'ail écrasé, deux oignons coupés en dés, les œufs battus, le sel et le poivre. Une fois bien mélangée, ajouter le riz (légèrement précuit dans une casserole) et mélanger.
- 2 • Laver le chou, détacher les grandes feuilles délicatement et les faire bouillir dans une casserole d'eau salée. Ne pas jeter le reste du chou : le cœur servira pour réaliser la sauce.
- 3 • Essorer au maximum les feuilles de chou cuites. En étaler une sur une main et y poser au centre une boule de farce. Refermer la feuille de chou et placer les petits « choux farcis » dans un plat allant au four.
- 4 • Sauce : dans un mixeur, verser le chou restant, une carotte pelée, du persil et un oignon coupé en quatre. Verser ce mélange dans une poêle avec un peu d'huile d'olive. Une fois cuit, ajouter la sauce tomate et le bouillon. Bien mélanger et verser la sauce sur le plat contenant les petits choux farcis.
- 5 • Enfourez 1h au four à 200°C.

Bon appétit !

« Les Tabliers du Goût » sont un groupe de femmes du centre social Jacques Brel qui participent tous les mois à l'élaboration d'une recette. « Chaque communauté est représentée par un plat qui favorise les produits de saison », explique Nadia, la référente familles. « Moi je viens ici pour le partage avant tout ! Pour m'enrichir des unes et des autres », ajoute Françoise. Ainsi Yvonne, Martine, Suzette, Maryse, Maguy, Zoubida, Martine.S, Evelyne, Dunj, Christine, Françoise et Laëtitia nous livrent ce mois-ci la recette des choux farcis, qui est à l'origine un plat byzantin où la farce était recouverte de feuilles de vigne. ■



Port d'attache - 7 numéros par an - ISSN 1279, 6069, dépôt légal 19 mai 2004 - Parution n°151 mars 2018 - Directrice de publication : Patricia Fernandez-Pédinielli - Responsable de la rédaction : Nicole Chayne - Éditeur : Mairie de Port de Bouc, BP 201, 13528 Port de Bouc - Rédaction et photographies : Nicole Chayne, Marjorie Rodriguez, Delphine Bas - Secrétaire de la rédaction : Lydia Fragnière - Conception, réalisation PAO : Delphine Bas - Impression : Imprimerie CCI, 13342 Marseille Cedex 15.

NOTRE SÉLECTION

> JUSQU'AU 30 MARS

Journées des Droits des Femmes. Exposition « Les femmes de la mer ». Photos de Claude Pierre. Vernissage le 24 mars à 11h. Au cinéma Le Méliès.

> LUNDI 19 MARS

18h30 Cérémonie Commémorative du 19 Mars 1962, en Hommage aux Anciens Combattants d'Afrique du Nord. Devant le Monument aux Morts, à la Lèque.

> JEUDI 22 MARS

10h Dans le cadre des semaines nationales Santé mentale et précarité. Questions sociales avec l'Association APORS. Parentalité et enfance : favorisons le bien-être de tous. À la Médiathèque.

> VENDREDI 30 MARS

18h30 Journée Internationale des Droits des Femmes. Soirée de clôture. Apéritif dînatoire et Spectacle « Cagales Blues ». 10€ (entrée + collation). Réservation: 06 09 78 10 79. Salle Gagarine.

> JEUDI 5 AVRIL

18h30 Lettre et l'image. Rencontre avec Robert Bober, réalisateur, metteur en scène et écrivain. À la Médiathèque. **20h** : Buffet (7 €, réservation obligatoire), **22h** Film « Vienne la nuit ». Au cinéma Le Méliès.

> MARDI 10 AVRIL

9h Concours de boules. Challenge Peila, jeu Provençal 3x3. Boulodrome Scarpelli. Renseignements : 06.51.19.44.52

> SAMEDI 14 AVRIL

20h30 Concert de printemps, par l'Harmonie « Edmond Babierowski », l'ensemble de Cordes « Amadeus », l'Ensemble Vocal Crescendo. Église N D de Bon Voyage (Participation libre).

> DIMANCHE 15 AVRIL

9h-18h 20^{ème} Bourse toute collection du club philatélique. Entrée libre. Salle Gagarine

> DU 21 AVRIL AU 1^{ER} JUIN

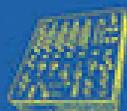
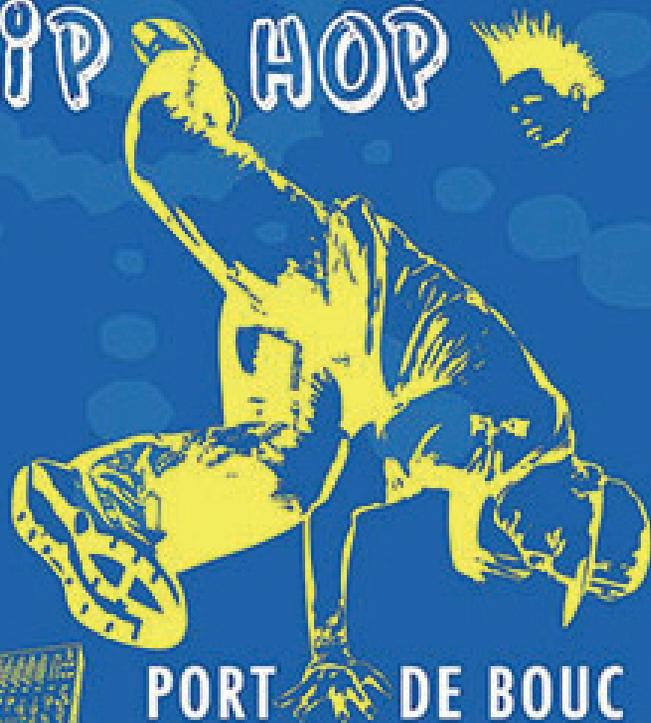
Printemps de l'art contemporain. Exposition « Motifs belligérants » De Floryan Varennes. Centre d'Arts Plastiques Fernand Léger.

> DIMANCHE 29 AVRIL

9h Balade Gym Zen de la Forêt de Castillon jusqu'au site archéologique de St Blaise. 5€/Pers. Réservation Office de Tourisme.

11h Cérémonie Commémorative de l'Anniversaire de la Libération des Camps de Concentration. Devant le Mémorial des Déportés et Internés, avenue Maurice Thorez.

CHALLENGE HIP HOP



entrée gratuite

PORT DE BOUC
Samedi 7 avril 2018
19H30, Gymnase Billoux
buvette sucrée / salée sur place



13H
Axe Aubrais
Maillage

14h30
Axe Aubrais
Départ

sur F. Sémard
sur F. Bonnet

sur C. Roblot
sur de la Mer

sur B. Pappé
sur République

Arrivée
Site des Sardiniers

- Jeux vintage
- Boers des enfants / DJ
- Carabambas
- Fanfares en l'air
- Plus jeune et bleu

Dimanche 8 Avril
Port de Bouc en jaune et bleu

Envoyez - nous
vos photos en
haute résolution

Photographiez le Challenge Hip - Hop
ses plus belles chorégraphies
et ses plus beaux gestes.
Photographiez Carnaval depuis
la préparation des chars, le stand
de maquillage, le défilé, les rires,
les confettis, jusqu'aux
animations...

Vos plus belles
photos seront
exposées lors
des animations
estivales.

